



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/_____

Dossier complet le : ____/____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Réalisation d'un nouvel entrepôt (bâtiment B) de 8436 m² comprenant 3 cellules de stockage.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
SCI MURAT	SCI MURAT
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
9 1 4 8 0 0 2 1 4 0 0 0 2 7	SCI
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement 39.b) Construction	Nouvel entrepôt de 96 404m3 (stockages matières combustibles > 500 t), Classement global du site demeurant à Enregistrement au titre de la rubrique 1510 "Entrepôts" de la nomenclature ICPE
	Surface de plancher de 8527 m2

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt logistique sur un site existant, comprenant 2 entrepôts de stockages loués à des exploitants, implanté sur les communes de Mondeville et Grentheville.

La construction est prévue en partie Ouest du site, en lieu et place d'un bâtiment existant non exploité (bâtiment non conforme). Celui-ci sera démolie et le nouveau bâtiment sera implanté à 40 m minimum des bâtiments d'entrepôt existants sur le site. Il comprendra 3 cellules de stockage de matières combustibles de moins de 3000 m2 (volume total cellules projet = 96 404m3).

Un parking de 113 places (VL+PL) sera également réalisé pour l'ensemble des exploitants du site.

Le projet est réalisé par le propriétaire du site, porteur de l'arrêté préfectoral d'exploitation, et sera mis en location (bâtiment ou par cellule) pour des activités logistiques (stockage de matières combustibles) classables sous la rubrique 1510 . La réalisation de ce nouveau bâtiment ne modifie pas le classement du site qui demeure à enregistrement sous la rubrique 1510 (449 404 m3 avec le projet). Le projet fera l'objet d'un Porter à connaissance.

4.2 Objectifs du projet

Le site comporte actuellement 3 bâtiments d'entrepôt logistiques (bâtiment A , bâtiment B et bâtiment C) utilisés pour le stockage de matières combustibles.

Le site est actuellement soumis à Enregistrement pour la rubrique 1510 "Entrepôts" et à Déclaration pour la rubrique 2925 "Ateliers de charge d'accumulateurs électrique" de la nomenclature ICPE par arrêté préfectoral du 23 février 2021, pour l'exploitation des 2 entrepôts existants qu'il loue à des exploitants: entrepôt A (260 331 m3 divisés en 4 cellules de stockage) et entrepôt C (92 773 m3 divisés en 4 cellules de stockage).

Le bâtiment B existant, ne répondant aux exigences de l'arrêté ministériel associé à la rubrique 1510 de la nomenclature ICPE, n'est actuellement pas exploité.

Afin de permettre la rationalisation du site, localisé en zone d'activité, le bâtiment B sera démolie et un bâtiment répondant aux exigences de l'arrêté ministériel associé à la rubrique 1510 (classement du bâtiment à enregistrement) sera réalisé en lieu et place. Le bâtiment projet comprendra 3 cellules de stockage en racks de matières combustibles de moins de 3000 m2 chacune. Le volume global des cellules de ce nouvel entrepôt sera de 96 404 m3.

Un parking de 113 places (VL+PL) sera également réalisé pour accueillir l'ensemble du personnel du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase 1 : le bâtiment B existant sera démolî. Les matériaux seront séparés par types de matériaux pour optimiser leur valorisation. La conception du nouveau bâtiment et ses aménagements respectent l'ensemble des prescriptions de l'arrêté ministériel 1510 pour les installations nouvelles soumises à Enregistrement (volume total des cellules projet de 96 404 m3);

Phase 2 :

Le nouveau bâtiment sera réalisé ainsi que le nouveau parking en lieu et place du bâtiment existant. L'entrepôt sera divisé en 3 cellules de stockage de moins de 3000 m2 chacune, séparées par 1 mur coupe-feu et avec pour chaque cellule : une zone Bureaux (séparés de la cellule par des murs coupe feu 2h) et une zone de charge de batterie étanches pour les engins de manutention.

Le nouveau bâtiment (électricité, eaux pluviales, eaux domestiques) et les nouvelles surfaces de voirie/parking seront raccordées aux réseaux existants.

La bâche incendie de 240 m3 existante sera remplacée par 2 nouvelles bâches de 240 m3, réparties au nord-est et au sud-est du nouveau bâtiment.

Les accès au site rue Newton (1 entrée, 1 sortie) seront conservés.

L'échéance pour la réalisation du projet est comprise entre 2 et 4 ans pour les 2 phases.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bâtiment projet sera dédié au stockage de matières combustibles classées sous la rubrique 1510 en 3 cellules de stockage de moins de 3000 m2 chacune. Le volume global des cellules de ce nouvel entrepôt sera de 96 404 m3. Comme pour les autres bâtiments, l'entrepôt sera loué à des exploitants.

La gestion des eaux pluviales sera intégrée aux aménagements existants suffisamment dimensionnés pour accueillir les nouveaux aménagement (correspondant actuellement au bâtiment et à des voiries).

Les 2 accès (1 entrée, 1 sortie) au site par la rue Newton sont conservés. Un accès existant rue Nicéphore Niépce existe également pour les pompiers.

Un parking de 113 places (VL+PL) sera créé pour l'ensemble du personnel du site.

Le nouveau bâtiment sera équipé d'un SSI autonome mais avec report des alarmes vers le SSI existant du site (alerte des autres exploitants en cas d'incident sur le bâtiment projet).

Les moyens de défense incendie (bache, poteaux) et de rétention des eaux incendie (bassin) demeurent mutualisés à l'échelle du site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de permis de construire sera déposée pour la réalisation du projet. Elle sera associée à une demande de permis de démolir pour la phase 1.

Le site ,après mise en oeuvre du bâtiment projet, demeurera classé à Enregistrement au titre de la rubrique 1510 Entrepôt de matières combustibles au titre de la réglementation des installations classées.

Un Porter à connaissance sera transmis à la Préfecture pour préciser les modifications apportées au site, justifier la conformité du nouveau bâtiment aux prescriptions de l'arrêté ministériel 1510 pour les installations nouvelles soumises à Enregistrement et mettre à jour les impacts éventuels associés (notamment les modélisations de flux thermiques en cas d'incendie).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol des constructions (=surface de plancher)	8527 m ²
Volume de l'entrepôt projet (Cellules - rubrique 1510)	96 404 m ³
Création de places de parking (non public) pour l'ensemble du site	113 places VL+PL
Locaux de charge	<50 kW

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 4 Voie : rue Newton

Lieu-dit :

Localité : MONDEVILLE

Code postal : 1 4 1 2 0 BP : Cedex :

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 1 8 ' 1 3 " O Lat. : 4 9 ° 0 9 ' 1 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme de la commune de Mondeville

Plan local d'urbanisme de la commune de Grentheville

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont : ZNIEFF de type 1, Carrière Charlemagne à 4,4km à l'Ouest du site.; ZNIEFF de type 2, Vallée de l'Orne à 4,8 km à l'Ouest du site. Voir cartographie C de l'Annexe 8
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie A de l'Annexe 8.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'arrêté de protection du biotope recensé dans un rayon de 15 km autour du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir cartographie A de l'Annexe 8.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de parc ou de réserve naturelle recensé dans un rayon de 15 km autour du site. Voir cartographie D de l'Annexe 8.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE des infrastructures du réseau de transport terrestre dans le Calvados (PPBE 3ème échéance révision 2022, révision 4 prévue 2024 - cartographies disponibles). Voir Cartographies R et S de l'Annexe 8. Le site n'est toutefois pas concerné par des actions à mener définies dans le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, ou d'une la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (ZPPAUP).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas en zone à dominante humide ou une zone humide (voir cartographie G de l'Annexe 8). La zone projet est imperméabilisée (bâtiment + voirie).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Mondeville (site non concerné) : PPRM multi-risques de la Basse vallée de l'Or, approuvé le 10/08/2021, abrogeant le PPRI inondation approuvé le 10/07/2008 Voir Cartographies K, L et M de l'Annexe 8
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT Dépôts de Pétrole Côtiers, approuvé le 21/01/2011 Voir Cartographies J et N de l'Annexe 8
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL, base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, dans la base de données BASIAS, base de données des anciens sites industriels et activités de service, ou référencé SIS. Des sites référencés sont présents à plus de 200 m. Voir Cartographie P de l'Annexe 8
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la Zone de Répartition des Eau des nappes et bassins du Bajo-Bathonien. Voir Cartographie H de l'Annexe 8
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les données de l'Agence Régionale de Santé, les captages en eau potable les plus proches sont implantés à 2,9 km au Nord (Captages de Gronde). Le site n'est pas implanté dans le périmètre rapproché ou éloigné de ce type de captage. Il n'y a pas de captage en aval hydraulique entre le site et l'Orne. Voir cartographie G de l'Annexe 8
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville - FR2500094 (Directive Habitats), à 6,5 km au sud-ouest du site Voir cartographie B de l'Annexe 8
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'espace classé à proximité immédiate du site Voir cartographies D, E et F de l'Annexe 8

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation prévisionnelle sera inférieure à 500 m3/an pour l'exploitation du bâtiment projet (besoins sanitaires du personnel). L'eau sera prélevée au réseau public (raccordement existant).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rabattement de nappe prévu en phase chantier ou en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment B sera démolî. Les matériaux seront séparés par types de matériaux pour optimiser leur valorisation (structure métallique du bâtiment, ...) ou le stockage en déchets inertes. Hormis pour les fondations, il ne sera pas réalisé d'excavations.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux de caractéristiques mécaniques et granulométriques requises seront approvisionnés pour la réalisation des fonds de forme sous voirie et sous dallages.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux issus de carrières ou issus du recyclage de déchets inertes seront utilisés, selon les caractéristiques requises.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé au réseau public de distribution d'eau potable existant. Les eaux usées seront évacuées vers le réseau d'assainissement existant. Les eaux pluviales seront évacuées vers le bassin de tamponnement du site, équipé d'un séparateur hydrocarbures suffisamment dimensionné (raccordement existant, surfaces existantes complètement imperméabilisées)
Millieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet est actuellement occupée par un bâtiment et des voiries, en zone industrielle: elles est donc totalement artificialisée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville - FR2500094, à 7 km du site. Le projet ne possède pas d'émission susceptible d'avoir un impact sur ce site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site et bâtiments existants, en zone industrielle. Ensemble de la zone projet imperméabilisée (bâtiment + voirie existants)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en dehors de zonage de PPRT. Voir Cartographies J, N et O de l'Annexe 8. L'implantation du projet et sa conception (3 cellules séparées par des murs coupe-feu) permettront l'absence d'effets dominos entre le projet et les entrepôts existants du site, correspondant aux bâtiments les plus proches (> 40 m).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en dehors de zonage de PPR multirisque. Les documents du PLU de la commune de Mondeville identifient un niveau très haut de la nappe comprise entre 2,5 et 5 m pouvant impacter les infrastructures très profondes. Voir cartographies K et L de l'Annexe 8 Le projet n'est pas concerné par cet aléa.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité liée au projet (entrepôt logistique de stockage de matières combustibles) n'engendre pas d'émissions pouvant générer un impact sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic actuel: 100 poids lourds/jour entrant et 100 PL/j sortant répartis sur la journée, 79 véhicules personnel/jour entrant et 79 VL/j sortant Trafic Projet estimé: +15 PL/j entrant et + 15 PL/j sortant répartis sur la journée, +20 VL personnel/j entrant et + 20 VL/j sortant La zone industrielle est directement accessible depuis la RN 814 permettant de rejoindre les grands axes de l'agglomération sans traverser de zone habitée.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruit liées à l'activité sont la circulation de véhicules en extérieur et dans une moindre mesure les engins de manutention présents en intérieur du bâtiment.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de voies bruyantes: véhicules (A13 classé cat.1, RN184 classée cat.1, D613), I, de trains (ligne Paris-Cherbourg classée en cat. 1) et activités voisines de la zone industrielle.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité de logistique / stockage de stockage de matières combustibles.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité de logistique / stockage de stockage de matières combustibles.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage des voiries et des aires de manœuvre de véhicules est réalisé pour la sécurité du personnel et des transporteurs.
Émissions	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'éclairage public et des autres sites de la zone industrielle.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment logistique projet sera exploité pour le stockage de matières combustibles. Il n'y a d'installation technique engendrant des rejets à l'atmosphère (pas de chaudière). Les chariots de manutention seront électriques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides liée au projet correspondent aux eaux usées, issues des sanitaires et locaux sociaux, et aux eaux pluviales de ruissellement (bâtiment, voirie, parking).
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales : tamponnement via bassin sur site et traitement (séparateur HT) avant rejet au réseau eaux pluviales de la zone industrielle. Eaux usées : rejet au réseau puis station d'épuration

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'activité industrielle sur le site à l'origine de rejets aqueux.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux (tri des déchets pour optimiser leur valorisation): .déchets de type ordures ménagères, dirigés vers des filières de valorisation énergétique ou de mise en décharge, .déchets d'emballages (carton, films plastiques), dirigés vers des filières de valorisation, .palettes, consignées. Déchets de curage du séparateur hydrocarbure (filière spécifique)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est réalisé dans un site existant localisé en zone industrielle. Cette nouvelle construction vient en remplacement d'un bâtiment existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est réalisé dans un site existant localisé en zone industrielle. Cette nouvelle construction vient en remplacement d'un bâtiment existant (zone imperméabilisée).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas de projet connu à ce jour pouvant avoir des effets cumulé avec le présent projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet, en l'absence d'évaluation d'incidence réalisée pour d'autres législations.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Choix du site : Implantation sur un site existant en activité, en remplacement d'un bâtiment existant, évitant l'artificialisation de sols et la perte de surfaces naturelles ou agricoles et les impacts sur la biodiversité lié à un nouveau projet.

Risque incendie: réalisation d'un nouvel entrepôt conforme à la réglementation en vigueur (respect des prescriptions de l'arrêté ministériel 1510 pour les installations nouvelles à Enregistrement). Les 3 cellules, de moins de 3000 m² chacune, sont séparées par des murs coupe feu (division du risque) et les modélisations incendie ne montrent pas de zones d'effets irréversibles ou létaux hors du site. De par une implantation à 40 m des autres bâtiments du site, il n'y a pas d'effets dominos attendus entre les installations existantes et le projet.

Trafic: Accès routier du site directement à la RN 814, puis au réseau régional, sans traverser de zones d'habitations.

Eaux pluviales : Gestion des rejets d'eaux pluviales dans un bassin de tamponnement existant dimensionné (pas de modification de l'artificialisation), évitant les incidences hydrauliques supplémentaires sur le réseau d'assainissement public et participant de façon globale à la réduction du risque d'inondation.

Nuisances sonores: le projet est localisé dans un site existant, implanté en zone industrielle, éloigné des habitations.

Patrimoine, paysage, biodiversité : le projet est localisé dans un site existant, implanté en zone industrielle, éloigné des zones sensibles.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est existant, en activité et artificialisé, situé à l'écart de voisinage sensible, tant humain que patrimonial et naturel. La réalisation d'un nouvel entrepôt, en remplacement d'un bâtiment inutilisé, participera au développement économique et à la dynamisation de la zone industrielle. Le principal enjeu est la maîtrise du risque d'incendie pris en compte dans la conception du bâtiment (respect des prescriptions ICPE, compartimentage REI120) et l'implantation aux autres installations du site (>40 m): il n'est pas attendu d'effets thermiques hors du site ou d'effets dominos sur les installations existantes. L'augmentation du trafic est à rapprocher de la nature de la zone d'implantation (zone industrielle), de la proximité immédiate des grands axes de l'agglomération, sans traversée de zone habitée. Au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux et de la destination des locaux sans nuisance spécifique, le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Cartographies des enjeux de la zone d'implantation du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 : Modélisations incendies - FLUMILOG	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Classement ICPE du site avec le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11: Tableau de conformité Installation nouvelle - rubrique 1510 Enregistrement	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 12: Calculs de besoin en eau D9/D9A	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom _____

Qualité du signataire _____

À Paris

Fait le 2 0 / 0 9 / 2 0 2 4

Signature du (des) demandeur(s)